

BACCALAURÉAT

NOR : MENE0201382N
RLR : 524-7

NOTE DE SERVICE N°2002-134
DU 12-6-2002

MEN
DESCO A4

Programme des épreuves de littérature de la classe terminale de la série littéraire - année 2002-2003

Réf. : A. du 20-7-2001

(JO du 4-8-2001, NOR : MENE0101658A)

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux proviseurs et proviseurs ; aux professeurs et professeurs de lettres

■ Pour l'année 2002-2003, le programme de littérature de la classe terminale de la série littéraire, arrêté le 20 juillet 2001, publié au B.O. hors-série n° 3 du 30 août 2001, s'applique. La liste des objets d'étude et des œuvres obligatoires inscrits au programme pour l'année 2002-2003 est :

A - Domaine : Grands modèles littéraires - Modèles antiques

Œuvre : une tragédie de Sophocle, au choix de l'enseignant.

L'étude de cette œuvre sera accompagnée de

lectures cursives d'œuvres ou de textes qui éclairent la notion de modèles, au choix du professeur. Elles porteront sur des tragédies antiques, modernes ou contemporaines.

B - Domaine : Langage verbal et images - Littérature et langages de l'image

Œuvre : "Nadja" d'André Breton.

C - Domaine : Littérature et débat d'idées - L'homme : nature et société

Œuvre : "Supplément au voyage de Bougainville" de Denis Diderot.

L'étude de cette œuvre sera accompagnée de lectures cursives complémentaires, par exemple "L'Ingénu" de Voltaire.

D - Domaine : Littérature contemporaine - Œuvres étrangères (en traduction)

Œuvre : "Si c'est un homme" de Primo Levi.

L'étude de cette œuvre sera accompagnée de lectures cursives d'œuvres ou de textes, au choix du professeur.

Pour le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche et par délégation,

Le directeur de l'enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

BACCALAURÉAT

NOR : MENE0201383N
RLR : 524-7

NOTE DE SERVICE N°2002-135
DU 12-6-2002

MEN
DESCO A4

Programmes des épreuves de langues anciennes de la classe terminale des séries générales et technologiques - année 2002-2003

Réf. : N.S. n° 2001-098 du 7-6-2001

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux proviseurs et proviseurs ; aux professeurs et professeurs de lettres classiques

■ Les instructions relatives aux aménagements

des programmes de langues anciennes pour les classes terminales des lycées d'enseignement général et technologique, publiées par note de service n° 2001-098 du 7 juin 2001 (B.O. n° 24 du 14 juin 2001) sont **modifiées** comme suit :

La liste des œuvres inscrites au programme des enseignements de latin et de grec ancien des classes terminales des lycées d'enseignement général et technologique pour l'année scolaire 2002-2003 est la suivante :

Programme de latin

Tibulle : "Élégies". Livre I (élégies 1, 2, 3, 5, 6, 10).

Tite-Live : "Histoire romaine". Livre XXX (chapitres 12 à 17 inclus).

Programme de grec

Euripide. “Alceste” (vers 476 à la fin). L’œuvre sera lue intégralement en traduction. Les passages proposés à l’épreuve écrite ou à l’épreuve orale seront empruntés à la partie ci-dessus indiquée. Des questions pourront faire référence à l’ensemble de l’œuvre.
Lysias. “Contre Ératosthène” (paragraphe 1 à 36 inclus et 62 à la fin).
L’œuvre sera lue intégralement en traduction.

Les parties proposées à l’épreuve écrite ou à l’épreuve orale seront empruntées aux parties ci-dessus indiquées. Des questions pourront faire référence à l’ensemble de l’œuvre.

Pour le ministre de la jeunesse, de l’éducation nationale et de la recherche et par délégation,
Le directeur de l’enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

TRAVAUX PERSONNELS ENCADRÉS

NOR : MENE02013339N
RLR : 524-6

NOTE DE SERVICE N°2002-132
DU 12-6-2002

MEN
DESCO A4

Renouvellement de thèmes TPE en classe de première dans les séries générales

Ref. : N.S.n° 2000-086 du 15-6-000 (B.O.n° 24 du 22-6-2000)

Texte adressé aux rectrices et recteurs d’académie ; aux inspectrices et inspecteurs d’académie, inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux proviseuses et proviseurs

■ Selon le principe du renouvellement d’un tiers tous les deux ans, les thèmes TPE suivants sont **supprimés** en classe de première :

- Série L

La ville.
Les Barbares.

- Série ES

Réalité et impacts des indicateurs chiffrés.
La ville.

- Série S

Eau.
Temps, rythmes et périodes.

Ces thèmes sont **remplacés** par deux thèmes communs aux trois séries :

Ruptures et continuités.

Échanges.

Des fiches d’accompagnement seront mises à la disposition des enseignants sur le site Éduscol. La présente liste sera valable pour les deux prochaines années scolaires (2002-2003 et 2003-2004).

Pour le ministre de la jeunesse, de l’éducation nationale et de la recherche et par délégation,

Le directeur de l’enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR

MENTION COMPLÉMENTAIRE

NOR : MENE0200376A
RLR : 545-2

ARRÊTÉ DU 19-2-2002
JO DU 27-2-2002

MEN
DESCO A6

Mention complémentaire aéronautique

Vu D.n° 2001-286 du 28-3-2001 ; A. du 7-6-1999 ; A. du 15-6-2001 ; avis de la CPC de la métallurgie du 12-12-2001

Article 1 - Le règlement d’examen figurant en annexe III à l’arrêté du 7 juin 1999 susvisé est **remplacé** par le règlement d’examen figurant en annexe I au présent arrêté.

Article 2 - La définition des épreuves figurant en annexe IV à l’arrêté du 7 juin 1999 susvisé est **remplacée** par celle figurant en annexe II au présent arrêté.

Article 3 - Les correspondances entre les épreuves de l’examen organisé conformément à l’arrêté du 7 juin 1999 susvisé et les épreuves de l’examen organisé conformément au présent arrêté sont prévues en annexe III au présent arrêté.